



ENSEIGNANT NIVEAU 2 Aspirant fédéral / CMAS*

ENSEIGNANT NIVEAU 2 ISO (E2 ISO) Moniteur Fédéral ISO / CMAS*

Le présent manuel s'applique aux cursus E2 et E2 ISO.

Toutes les plongées réalisées dans le cadre de la préparation au E2 ne pourront être prises en compte par le jury ou l'équipe pédagogique que si elles sont dûment mentionnées dans le Livret de formation E2 (téléchargeable sur <https://plongee-fsgt.org/manuels-et-livrets/>).

Le livret de formation assure le suivi pédagogique du candidat, la traçabilité des situations de formation réalisées ainsi que l'identification progressive des compétences développées dans le cadre du cursus fédéral.

L'ouverture officielle d'un livret de formation commence par la déclaration d'entrée en formation transmise au référent départemental par le tuteur du candidat et le président du club

Principes d'évaluation des situations pédagogiques

Les situations de formation et de certification visent à apprécier la capacité du candidat à concevoir, conduire, analyser et réguler une action de formation en cohérence avec les cursus fédéraux.

L'évaluation repose notamment sur la capacité du candidat à :

- **Cadrer** une situation de formation
 - **définir des objectifs adaptés ;**
 - identifier les prérequis ;
 - structurer l'activité ;
 - définir les critères de réussite ou d'évaluation.
- **Évaluer** une situation de formation :
 - observer les réalisations ;
 - analyser les comportements et productions ;
 - apprécier l'atteinte des objectifs ;
 - **identifier les écarts.**
- **Adapter** son intervention au public, au milieu et aux situations rencontrées
 - prendre en compte le niveau des pratiquants ;
 - adapter son intervention au public ;
 - adapter son intervention au milieu et aux conditions ;
 - **ajuster son action aux situations rencontrées.**
- **Faire des apports** pédagogiques favorisant les apprentissages et la progression
 - proposer des explications adaptées ;
 - **faire le lien théorie pratique**
 - proposer des consignes ou corrections pertinentes ;
 - **proposer des régulations adaptées.**
- **Assurer la sécurité** lorsque le contexte de l'épreuve le nécessite
 - identifier les risques ;
 - mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées ;
 - **assurer la surveillance des pratiquants (cf. positionnement dans la palanquée).**



I – DEFINITION DU NIVEAU

Cadre technique, avec un profil de moniteur, capable de :

- Participer au fonctionnement et au développement des activités fédérales
- Organiser et sécuriser l'activité subaquatique
- Former et accompagner les pratiquants
- Évaluer les pratiquants et participer aux dispositifs certificatifs

II - CONDITIONS DE CANDIDATURE A LA CERTIFICATION

- Être âgé de 18 ans au minimum.
- Être licencié à la FSGT.
- Être titulaire du brevet de Guide de Palanquée FSGT ou d'un brevet admis en équivalence.
- Être titulaire d'un livret de formation E2 renseigné et validé dont la durée de validité est limitée à 18 mois à compter de la déclaration d'entrée en formation.
- Être titulaire du Certificat d'Aptitude Fédéral de Sauvetage et d'Assistance Nautique (CAFSAN) ou d'un brevet admis en équivalence.
- Être titulaire du PSC ou d'un brevet admis en équivalence.
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la plongée avec scaphandre de moins d'un an.
- Être présenté conjointement par le Président du club et un Moniteur Fédéral 2e degré FSGT.
- Avoir validé les trois compétences du brevet d'enseignant niveau I FSGT relatives à la pédagogie, au sauvetage et à l'organisation et la direction d'une séance.
- Avoir conduit au minimum :
 - 8 situations de pédagogie pratique dans le cadre des formations PA20 ou GP ;
 - *si les compétences pédagogiques correspondantes du brevet E1 ne sont pas acquises, 12 situations complémentaires de pédagogie pratique dans le cadre des formations PE20 ;*
 - 5 situations de pédagogie théorique dans le cadre des formations PE12, P1 ou PA20 ou GP ;
 - *si les compétences théoriques correspondantes du brevet E1 ne sont pas acquises, les situations complémentaires prévues pour la validation de l'unité concernée du brevet E1.*

Conditions complémentaires pour la délivrance du brevet E2 ISO :

- Être titulaire de la qualification P5 ou d'un brevet admis en équivalence
- Valider le module complémentaire E2 ISO.

III - CONDITIONS DE VALIDATION

- La certification est réalisée sous la responsabilité de deux enseignants de niveau IV licenciés à la FSGT, dont au moins un est extérieur au club formateur et dont au moins un est titulaire du brevet MF2 FSGT avec numéro définitif.
- La formation des compétences peut être effectuée par des enseignants différents (au minimum niveau III certifié sous la supervision directe d'un MF2) dans la mesure où ces derniers appartiennent à la même équipe pédagogique et sont licenciés à la FSGT.
- La validation du brevet nécessite l'acquisition de l'ensemble des compétences définies dans le référentiel E2.

Pour les passerelles et équivalences E2, se reporter au manuel sur le site fsgt plongée <https://plongee-fsgt.org/passerelles-et-equivalences/> .

IV - DÉLIVRANCE DU BREVET

Le brevet est décerné sous la responsabilité de deux enseignants de niveau IV licenciés à la FSGT appartenant à deux clubs différents, dont au moins un est titulaire du brevet MF2 FSGT avec numéro définitif, et du président du club formateur.



MODULE « CAPACITES TECHNIQUES »

1) Réaliser une démonstration de remontée assistée à 20 m à vitesse contrôlée et assurer le remorquage d'un plongeur en difficulté

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Réaliser une démonstration technique exploitable dans un contexte de formation • Mettre en œuvre une procédure d'assistance adaptée à une situation donnée • Assurer une remontée sécurisée jusqu'à la prise en charge en surface Maîtriser une remontée assistée à vitesse contrôlée
Eléments observables	- Démonstration lisible et reproductible, adaptée à un objectif de formation • Intervention rapide, adaptée et non précipitée • Gestion de la palanquée • Utilisation prioritaire du gilet comme moteur de remontée • Maîtrise de la vitesse de remontée • Communication claire et rassurante • Stabilisation maîtrisée entre 8 et 6 m avec tour d'horizon avant arrivée surface • Gestion efficace de l'effort pendant le remorquage et la prise en charge surface
Points de vigilance et de sécurité	- Mise en danger du plongeur assisté ou de la palanquée - Redescente lors de la prise en charge du plongeur en difficulté - Perte de contrôle de la vitesse de remontée (respecter entre 9 et 12m/min – pas plus de 3m à plus de 15m/min) - Utilisation des palmes comme moteur principal de remontée - Absence de surveillance du plongeur assisté - Redescente de plus de 1 m durant la remontée
Conditions de réalisation	- Départ stabilisé en pleine eau dans la zone des 20 m - Conditions précisées par le jury avant la plongée et pouvant évoluer durant la remontée - Après signalisation en surface, remorquage de l'assisté durant 1 minute maximum (à l'appréciation du jury) - Déséquipement de l'assisté en surface



MODULE « FORMER EN PRATIQUE »

2) Développer une séance de pédagogie de la pratique.

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Concevoir et conduire une séance de pédagogie pratique adaptée aux objectifs de formation dans l'espace 0-20 m - Construire une progression pédagogique adaptée au niveau des plongeurs - Mettre en œuvre des situations de formation cohérentes avec les compétences recherchées - Adapter son intervention aux caractéristiques du public et aux conditions de réalisation - Évaluer et réguler son action pédagogique - Participer à l'évaluation et à la validation des compétences des plongeurs relevant de ses prérogatives
Éléments observables	Capacité à : - cadrer la séance - assurer la sécurité (positionnement) - évaluer - s'adapter - faire des apports pédagogiques
Points de vigilance et de sécurité	- Situation pédagogique inadaptée au niveau des pratiquants - Mise en danger des plongeurs ou non-respect des règles de sécurité - Défaut de surveillance ou de gestion de palanquée - Communication inadaptée ou insuffisante - Absence d'analyse ou de régulation pédagogique
Conditions de réalisation	- Situations réelles de formation réalisées dans le cadre du parcours de formation. - Niveau des pratiquants, objectifs pédagogiques et organisation définis par les évaluateurs. - La séance intègre le briefing, la conduite de séance et le débriefing. - L'évaluation porte sur la préparation, la conduite, les régulations et l'analyse de la séance.



MODULE « FORMER EN THEORIE »

3) Développer une séance de pédagogie de la théorie.

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Concevoir et conduire une séance de pédagogie théorique adaptée aux objectifs de formation - Structurer un contenu cohérent en lien avec les objectifs de formation - Expliquer avec clarté des notions théoriques appliquées à la plongée - Adapter son intervention au public et réguler la séance en fonction des échanges. - Vérifier la compréhension et l'appropriation des notions abordées
Eléments observables	Capacité à : - cadrer la séance (objectif / justification) - faire des apports pédagogiques (lien théorie / pratique) - évaluer (compréhension des participants) - s'adapter (public / échanges) - respecter le timing - Faire participer le public
Points de vigilance et de sécurité	- Exactitude des contenus théoriques et terminologie employée - Cohérence entre le niveau des plongeurs et les notions abordées - Respect du temps prévu et du plan annoncé - Explications ou démonstrations entraînant une incompréhension des notions abordées - Absence de prise en compte des échanges ou difficultés des participants - Difficulté à justifier les choix pédagogiques retenus - Absence de régulation face aux incompréhensions des participants
Conditions de réalisation	- Situations réelles de formation réalisées dans le cadre du parcours de formation. - Sujet, niveau des pratiquants et organisation définis par les évaluateurs. - La séance porte sur un thème théorique relevant des cursus fédéraux de plongeurs relevant des prérogatives du brevet - Le candidat peut utiliser les supports pédagogiques de son choix. - L'évaluation porte sur la préparation, l'animation, les régulations et la conclusion de la séance.



MODULE « COMPLEMENTAIRE E2 ISO »

4) Gérer une situation d'urgence en surface

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Approfondir la maîtrise des procédures d'intervention face à un incident ou un accident de plongée
Eléments observables	- Mise en œuvre adaptée de la conduite à tenir à l'arrivée en surface. - Participation à la sortie de l'eau d'un accidenté. - Réalisation d'un bilan adapté de la victime. - Mise en œuvre adaptée de l'oxygénothérapie. - Transmission des informations utiles aux secours et au Directeur de Plongée.
Points de vigilance et de sécurité	- Mise en œuvre inadaptée ou dangereuse des procédures d'urgence - Retard ou absence d'alerte lorsque la situation le nécessite - Utilisation incorrecte du matériel d'oxygénothérapie - Informations incomplètes ou erronées transmises aux secours - Comportement compromettant la sécurité de la victime ou des intervenants
Conditions de réalisation	- Évaluation réalisée tout au long de la formation à partir de situations variées et de cas concrets - Des mises en situation de synthèse peuvent être organisées, notamment à l'issue des épreuves d'assistance et de remorquage (référentiel : module 4 CAFSAN) - Évaluation réalisée tout au long du parcours de formation à partir de situations variées et de cas concrets

5) Mobiliser les connaissances nécessaires à l'exercice des prérogatives du E2 ISO

Domaines évalués

- contre-indications médicales et psychologiques de la plongée ;
- exigences de formation des plongeurs du PE12 au GP ;
- obligations de sécurité du moniteur ;
- réglementation applicable à l'activité ;
- procédures de gonflage et gestion des bouteilles ;
- relations avec les autorités et services de secours ;
- gestion des activités de plongée et de formation ;
- principes pédagogiques ;
- choix des sites de plongée et aides à la navigation.

Conditions de réalisation

- Épreuve écrite sous forme de QCM.
- Validation avec un minimum de 80 % de réussite.